

# INDEX du Dix-septieme Volume.

*Gouverneur en Chef. Hart.*

Sur l'application du Comté de Cornwallis pour une aide aux fins d'ouvrir des chemins, 167.

Messages de sa part. Par l'Huissier de la Verge-Noire, requérant la présence de la Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif, 23, 29, 301. Par des Conseillers privés. Concernant la Maison de la Trinité, 131. *Pour les procédés de la Chambre sur ce Message, voyez Maison de la Trinité.* Avec un Acte passé par la Législature du Haut-Canada, 211.

Ordres de sa part à la Chambre, afin qu'elle fasse choix d'un Orateur, 25.

Ses Proclamations, pour proroger, dissoudre et assembler la Législature, 7 à 13.

L'Orateur élu par lui approuvé, 31.

Ses Harangues A l'ouverture de la Législature, 35. Cette partie qui regarde les personnes dérangées dans leur esprit et les enfans abandonnés, prise en considération, 117. A la prorogation, 303.

*Grand Pré, Paroisse d'Yamachiche.* Pétition des habitans demandant à être autorisés à clôre leur Commune, 73. Elle est référée à un Comité de cinq Membres, 75. Le Comité fait rapport, 123. Motion pour recommettre le rapport, négative, *ibid.* Un Bill ordonné pour clôre la Commune, 125.

**H**ARANGUES. Voyez *Gouverneur en Chef.*

*Hart, Ecuier, Ezekiel.* Motion pour faire la lecture des procédés de la Chambre à son égard dans une Session précédente, 77. Un amendement proposé et accordé, 79. Les procédés lus, *ibid.* D'autres motions à son égard, 107, 109. Une information le concernant est reçue de la part des Membres, 111. Il est résolu qu'il est le même Mr. Hart qui avoit siégé dans le dernier Parlement Provincial, 113. Ordonné de faire la lecture des entrées dans les Journaux à son égard durant la Session précédente, 201. L'ordre pour les lire est remis, 223. Ils sont lus,

243.

*(C'est référé sur page 243 (Hart))*